juillet 2019 N°37

Le journal de BOURG

www.mairiedebourg.fr

Du nouveau à la Croix D'Arles

Edito

Nous venons de vivre des élections, beaucoup de partis différents se sont présentés. Les principales tendances semblent en grande difficulté. Alors pourquoi ne pas créer un grand parti avec toutes les bonnes volontés prêtes à œuvrer pour que paix ,respect, justice, égalité règnent davantage : à l'échelle de notre pays mais aussi de la planète. Ces valeurs ne sont l'exclusivité de personne.

Nous pourrions vivre harmonieusement sur cette magnifique planète qui nous offre tant : nourriture, métaux rares, biodiversité, spectacles époustouflants… Nous ne sommes que « locataires », la terre appartient à tous, nous ne faisons que passer.

Alors pourquoi surexploiter sans respect, déclencher des conflits ? Pourquoi n'en ferions –nous pas un Eden ?

Si des valeurs nobles étaient mises devant le profit et les egos surdimensionnés, tous en tireraient des bénéfices autres que financiers mais bien plus importants, nous nous enrichirions d'une autre manière.

Profitez bien de l'été et de ses longues journées. Bonnes vacances à tous.

Le mot du Maire

Nous arrivons dans la dernière année de ce mandat. Il a été compliqué tant par la restructuration des services publics que des fusions des collectivités, nationalement la lassitude a gagné une bonne partie des élus. Soyez rassurés, ce n'est pas encore le cas chez nous et nous nous devons de continuer pour la commune.

La dernière parcelle du lotissement s'est vendue et la dernière maison sort de terre. Ce fut long, environ 10 ans, pour obtenir un résultat que beaucoup jugent réussi, les commentaires sont assez unanimes sur le sujet.

Nous pouvons préparer un autre chantier d'envergure et sur du long terme également : l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques qui ira sûrement de pair avec quelques reprises de canalisations afin d'assurer la qualité de notre réseau d'eau potable. Comme cela a été dit lors des vœux, nous consacrons cette année à la fiabilisation de notre régie d'eau potable, réparation des fuites pour un gain de près de 20 m3 par jour, et ce n'est pas fini : remplacement de compteurs dont certains étaient vieux de plus de cinquante ans, télésurveillance de la consommation à distance, nous envisageons même de passer une convention de suivi avec Veolia afin de fiabiliser et de faire tendre le rendement de notre réseau vers les 100%. Cette opération était nécessaire aux vues des pénuries que nous avons rencontrées l'année passée et qui risquent de se reproduire cette année et probablement les années à venir si l'on ne fait rien pour le réchauffement climatique. Nous devons tous faire des efforts y compris localement.

Autre projet qui fait appel au sens civique de chacun : la participation citoyenne. Merci à ceux qui adhèrent déjà à ce projet et pour ceux qui hésitent encore, vous retrouverez un dossier dans ce journal.

Je souhaite un bel été à tous.

À venir...

13 juillet 2019
Repas champêtre et feux d'artifice

4 aout 2019
« Poulets Party » BTP

11 novembre 2019
Armistice 1918 au monument

17 novembre 2019
Repas des ainés

22 novembre 2019
Soirée Beaujolais

21 décembre 2019
Noël des enfants

5 janvier 2020
Vœux de la municipalité

Sommaire

Edito, le mot du maire
Rétrospective du semestre
Projet de l'escargot et des roches
Les décisions du conseil
Application Illiwap
Infos

Le premier semestre en images

DECEMBRE 2018

Le Père Noël est passé

Il était très attendu et il est venu, comme promis, le samedi 22 décembre en fin d'après-midi à la salle de convivialité où l'attendaient fébrilement seize enfants accompagnés de leurs parents qui ont répondu à l'invitation de la municipalité. Des jeux de bois disposés dans la salle ont permis aux enfants d'engager avec leurs parents de multiples parties ponctuées de rires et d'interrogations « va-t-il venir ? ». Papillotes, gâteaux et jus de fruits étaient à leur disposition pour calmer leur impatience. Quelle joie quand le brave bonhomme à la houppelande rouge est enfin arrivé pour s'installer dans un fauteuil près du sapin avec sa hotte chargée de présents. Après avoir écouté avec plaisir un « Petit Papa Noël » entonné par les enfants, il a assuré la distribution des cadeaux, en échange d'un bisou enhardi ou plus timide. Le temps de la photo souvenir et le Père Noël s'en est allé vers d'autres cieux sous les applaudissements de la jeune assistance conquise par sa bonté et sa générosité. Cette belle soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

JANVIER 2019

Des vœux, des projets et de nouveaux habitants

Dimanche 6 janvier, la cérémonie des vœux de la municipalité a rassemblé, à la salle communale, près de 70 habitants, heureux de se retrouver, pour échanger leurs vœux et partager ensemble un moment de convivialité.

Après avoir présenté ses vœux de santé, de bonheur et de réussite, le maire Dominique Thiébaud a adressé des remerciements appuyés aux bénévoles qui s'investissent pour la collectivité concernant l'entretien et l'embellissement du village. Un diaporama fort apprécié par l'assemblée a illustré le bilan des travaux de l'année dont l'aménagement de l'espace mémoriel et la réfection du toit du bâtiment communal. Le maire a ensuite largement évoqué les projets pour 2019 : amélioration du réseau de distribution de l'eau, finalisation du dossier de protection du captage et mise en place des points d'apport volontaire. Dans le cadre d'un projet à plus long terme, il a annoncé qu'une étude va être programmée, en concomitance avec d'autres travaux, pour l'enfouissement des réseaux secs, électricité et téléphone. L'heure a été ensuite venue d'accueillir les nouveaux habitants de l'année que le maire a présenté à l'assistance et auxquels il a souhaité une bonne adaptation au village, chacun recevant en cadeau un panier garni. La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié, de quoi bien commencer l'année.

Un escargot fédérateur

Vendredi 25 janvier, à la salle de convivialité, l'association « Bourg Patrimoine et Traditions» a tenu son assemblée générale en présence d'une trentaine d'adhérents, un moment privilégié de rencontres et d'échanges.

Le président Bernard Gouriet a ouvert les débats en présentant ses meilleurs vœux à l'assemblée et a souhaité, pour l'association, une année sereine et prospère. Dans son rapport moral, il a souligné la bonne vitalité de l'association qui compte actuellement 70 adhérents, nombre en progression depuis sa création. Il a ajouté que «la pleine réussite des manifestations 2018 constitue le reflet d'un travail assidu et bien conduit par une équipe de bénévoles motivés et solidaires ». La secrétaire Cindy Hache a présenté le bilan des activités qui ont jalonné l'année passée avec les manifestations, les visites guidées et les travaux sur le chantier de l'escargot. La trésorière Simone Gouriet a détaillé le bilan financier qui a été accepté à l'unanimité, de même que le rapport moral et le rapport d'activités. La cotisation reste inchangée à 5 €. Les six

membres sortants ont été réélus et deux nouvelles candidatures ont reçu l'approbation très favorable de l'assemblée, ce qui porte à 18 le nombre des membres du conseil d'administration. Le programme festif de l'année a été établi (à lire en encadré). Le président a ensuite présenté à l'assemblée un projet global comprenant la restauration de l'escargot, l'aménagement du coteau des anciennes vignes et la mise en valeur des roches de Cherrey. Il en a détaillé le sommaire et les étapes de sa réalisation. Il a conclu par ces termes: «La restauration de l'escargot édifié par des vignerons émane de la volonté des habitants de Bourg et des environs à le sauvegarder afin de faire connaître, aux générations futures, ce témoignage d'une époque. Ce projet porté par la commune constitue un élément fédérateur au sein du village avec la participation, pour sa réalisation, de l'association «Bourg Patrimoine et Traditions» et des propriétaires, dans le cadre des actions de valorisation du patrimoine et de préservation de l'environnement naturel ». Un diaporama préparé par le vice-président Sébastien André a défilé pendant le verre de l'amitié offert par la municipalité et accompagné des amuse-bouches préparés par les dames de l'association.

FEVRIER 2019

Des chiffres et des travaux pour l'association foncière

Jeudi 7 février, le bureau de l'association foncière s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Laurent Gouriet et en présence de Dominique Thiébaud, maire de la commune. Les comptes de gestion et administratif ont été approuvés à l'unanimité, de même pour le budget primitif 2019 qui s'équilibre à 14 078, 39 € en fonctionnement et à 12 733,29 € en investissement. Le montant de la cotisation reste maintenu à 7,80 € HT. En plus des travaux d'élagage habituels, la réfection du chemin de Peseul, prévue l'an passé, sera réalisée cette année. Un tour d'horizon sur l'état actuel des chemins a permis de dégager une priorité sur les prochains travaux à engager, dont le chemin des Chenevières. Le bureau a ensuite mis à jour la liste des propriétaires qui seront convoqués à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu en 2020.

MARS 2019

La soirée couscous annonce le printemps

Samedi 9 mars, alors qu'un vent humide balayait les rues du village, une ambiance chaleureuse régnait dans la salle de convivialité, où se déroulait le traditionnel repas de printemps organisé par l'association « Bourg Patrimoine et Traditions ». Cette année, il était proposé aux cinquante convives, un couscous royal préparé par un traiteur de Chalindrey accompagné d'un apéro bien fourni, de fromages du terroir et de desserts mitonnés par les fines pâtissières du village. Chacun a su apprécier la décoration des tables garnies de fleurs printanières et la qualité du service des bénévoles de l'association. Autour de la tablée, les conversations émaillées d'éclats de rire sont allées de bon train, alimentées par les choses de la vie quotidienne et les nouvelles d'ici et d'ailleurs. Le temps fort de la soirée : un anniversaire surprise chaleureusement applaudi par l'assemblée. Le président n'a pas manqué de remercier toute son équipe pour la réussite de cette soirée placée sous le signe de la détente et de l'amitié.

De la couleur dans les rues du village

Tradition respectée pour les enfants qui se sont retrouvés le temps d'un après-midi, dimanche 10 mars, pour animer joyeusement les rues du village. Ils n'étaient pas très nombreux mais ils ont rivalisé d'imagination pour « courir Carnaval » sous des costumes variés et riches en couleurs. Il y avait même…un petit lapin en poussette. Sous la conduite des mamans, ils sont allés de maison en maison faire admirer leurs déguisements et apporter des beignets aux plus anciens. Les habitants les attendaient avec un sourire

bienveillant et la main généreuse. Bien vite, la tirelire s'est remplie de piécettes et le panier de gâteaux et de friandises. Le vent jouant avec les robes et les chapeaux, il était temps de rejoindre la salle de convivialité pour le partage du fruit de la collecte et pour le délicieux goûter qui sentait bon les beignets et le chocolat chaud.

Une matinée bien remplie

Dimanche 24 mars, à 8h30, la première séance de travail collectif de l'année a réuni quatorze bénévoles prêts à effectuer un programme de travaux tout tracé. Sous un soleil printanier, une première équipe s'est occupée de la voirie. Armés de pelles, de balais, de râteaux et à l'aide d'un compacteur, les cantonniers du jour ont rebouché, avec du bitume à froid, les trous creusés dans la chaussée cet hiver. Une deuxième équipe a effectué du bûcheronnage près du captage de Fontaine Blanche.

Une tâche délicate attendait le troisième groupe, s'agissant de procéder au démontage et à l'enlèvement des grilles du monument en vue de leur faire subir une cure de jouvence. Entrain et bonne humeur étant de la partie, les objectifs étaient atteints à midi, l'heure propice au verre de l'amitié, l'occasion pour les organisateurs de remercier les bénévoles, heureux de participer à l'entretien et à l'embellissement du village.

AVRIL 2019

Randonnée printanière pour les Sorciers baladeurs.

Mercredi 17 avril, sous un soleil radieux, près de soixante personnes se sont retrouvées devant l'église de Bourg pour leur marche hebdomadaire. Un premier temps pour s'équiper de chapeaux, bâtons et sacs à dos et un autre pour la photo traditionnelle. A 14 h, le départ était donné pour les deux groupes constitués en fonction des aptitudes de chacun et de la longueur des circuits. Sous la conduite de Claude Tournois, une trentaine de randonneurs ont pris la direction du vallon de Cherrey pour un petit détour par la Chapelle St Nicolas et un petit coup d'œil sur le chantier de l'Escargot. Ensuite, la troupe s'est étirée, au gré des conversations, le long des sentiers du circuit des trois bois : le bois de Marne, Grand'Gorge et le Gorgeot. Au retour, le podomètre affichait 12 km. Sous la direction de Louis Guyot, le deuxième groupe a effectué un parcours d'environ 8 km, à plat, sur le territoire de Brennes. Le président des Sorciers baladeurs Daniel Fournier a de quoi être pleinement satisfait du succès de ces randonnées du mercredi suivies par de nombreux adeptes venus des environs de Longeau, de Chalindrey et de Chassigny qui apprécient l'exercice physique, la nature et les rencontres amicales.

MAI 2019

Le camping de la Croix d'Arles change de propriétaires

Un couple, Anne et Frédéric Baude ainsi que leur associé Guillaume Beauvain l'ont acheté le 17 avril. Originaires de Berk, ils ont depuis 7 ans le projet d'acheter un camping, ils s'y sont attelés davantage depuis 1 an.

Au départ ils souhaitaient rester le long de la côte, entre Berk et Bordeaux. Cependant ils ont prospecté plus largement, sont venus visiter et sont tombés amoureux de ce lieu paisible.

Le rêve est donc devenu réalité.

Cet endroit possède tous les critères qu'ils s'étaient fixés : piscine, restaurant, nombre d'emplacements souhaité, mobil-homes (11), yourte, logement et possibilité de se développer.
Arrivés avec Perro, une chèvre reçue en cadeau de départ, ils constatent que celle-ci c'est bien acclimatée et participe à l'entretien du domaine.

Anne, Frédéric et Guillaume se donnent une année de fonctionnement et d'observation avant d'envisager un développement vers, peut-être, de l'hébergement insolite type tipi, pod (petites maisons en bois atypiques). Ils pensent également l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Leur restaurant est ouvert tous les soirs. Le cuisinier, (une perle), prépare les repas, autant que possible, avec des produits locaux. Il mijote du bœuf bourguignon, travaille le fromage de Langres dans ses plats, sous différentes formes. Deux serveuses ont été recrutées.
Le vin servi provient, entre autre, du Muid ; le miel, la bière sont produits localement.
Un snack vient d'ouvrir et un petit marché hebdomadaire proposant des produits locaux devrait voir le jour pendant l'été.

David, l'homme à tout faire, autre perle du camping, fidèle au poste assure l'entretien toute l'année.

Ce sont 90 pour cent de hollandais qui fréquentent ce lieu pour 1 ou 2 nuitées en moyenne ; des ouvriers viennent également : la durée de leur séjour varie selon la longueur des chantiers.

Anne, Frédéric et Guillaume souhaitent attirer davantage de personnes via les clubs sportifs ou les comités d'entreprise et pourquoi, à terme, ne pas exploiter le Fort ? Nous leur souhaitons la bienvenue et qu'ils puissent réaliser, avec succès tous leurs projets.

Le village s'habille de fleurs pour les beaux jours

Samedi 18 mai, à 9 heures, tout était prêt pour recevoir l'équipe du fleurissement : pots, jardinières, terreau, patchwork de fleurs dans les cagettes…et le café d'accueil. La fraîcheur étant la bienvenue pour effectuer ces plantations, une douzaine de bénévoles ont garni les bacs et les jardinières en mélangeant harmonieusement les géraniums, les surfinias et autres ipomées. Les présences masculines ont été très appréciées pour la plantation des dahlias, la préparation du terreau et le maniement des contenants. Des volontaires se sont déjà proposés pour s'occuper des secteurs d'arrosage. Les massifs aux entrées du village recevront prochainement leur garniture de couleurs, de même que les vasques qui seront placées au carrefour du haut du village. La municipalité présente a réuni les participants autour du verre de l'amitié et les a remerciés pour ces belles réalisations florales qui embellissent le cadre de vie quotidien des habitants.

JUIN 2019

Retrouvailles champêtres ensoleillées

Samedi 1er juin, l'amicale des anciens élèves de M.Grépin de l'école de Bourg a organisé une journée champêtre pour le plaisir de se retrouver et redécouvrir des lieux de leur enfance.
Quelques marcheurs étaient présents au rendez-vous de 11 heures pour participer à une petite balade effectuée depuis les hauts de Bourg jusqu'au bas du vallon de Cherrey. Une

pause s'est imposée au pied de l'Escargot. Puis, sous un soleil magnifique, le groupe a rejoint le village par le sentier de la corniche au-dessus des roches. A midi, les marcheurs auxquels se sont joints les autres convives se sont retrouvés dans le hangar d'André autour d'une grande table sur laquelle les attendaient apéritif et amuse-bouches offerts par l'amicale. Les participants ont partagé dans la bonne humeur un repas tiré du sac accompagné de nombreux desserts, l'occasion d'apprécier les talents culinaires des uns et des autres. Ravis de cette belle journée champêtre, les anciens élèves n'ont pas manqué de se donner rendez-vous pour le repas annuel du 5 octobre.

Vers une participation citoyenne

Plus de trente personnes étaient présentes à la réunion publique d'information sur la participation citoyenne qui s'est déroulée vendredi 14 juin à la salle de convivialité. Après un mot de bienvenue, le maire Dominique Thiébaud a présenté le Commandant Stepien, commandant la compagnie de gendarmerie de Langres et le Major Ferry commandant la communauté de brigades de Longeau-Percey qui ont exposé les objectifs de la participation citoyenne. Ce dispositif consiste à « sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement ». Ce système s'appuie sur des citoyens référents volontaires dont les noms seront confidentiels qui devront adopter une mission vigilante et informer les forces de l'ordre de tout fait particulier, en cas de délit flagrant. Ils seront le relais direct entre les habitants et la gendarmerie, les informations transmises devant respecter les droits fondamentaux individuels. Les questions posées par le public ont permis aux intervenants de préciser l'esprit de cette démarche et de prodiguer des conseils de prévention en donnant des exemples vécus par la gendarmerie. La participation citoyenne demeure avant tout un dispositif destiné à mettre en œuvre un réseau de vigilance qui va conforter l'esprit de solidarité qui existait déjà entre les habitants pour préserver les personnes et leurs biens.

Comment devenir citoyen référent

Faire acte de volontariat en prenant contact avec la gendarmerie de Longeau-Percey, pendant les heures d'ouverture, au 03 25 88 42 04, ou en se présentant à la mairie qui met à disposition des formulaires d'inscription. Après la validation de sa candidature, le citoyen référent signera un engagement déclarant prendre connaissance de son rôle et que « l'adhésion à la démarche n'autorise en rien la prise d'initiative personnelle voulant se substituer à l'action de la gendarmerie ».

Grosse affluence au vide-greniers

Dimanche 23 juin, le soleil a dominé toute la journée du 3ème vide-greniers organisé par l'association « Bourg Patrimoine et Traditions ». Très tôt le matin, les exposants, au nombre d'une cinquantaine, accueillis avec un café-brioche, ont vite trouvé l'emplacement gratuit qui leur était réservé. Les premiers chineurs ont rapidement investi le village pour évaluer et négocier la bonne affaire parmi la diversité des objets de toutes sortes proposés sur les étals. Vers midi, une belle affluence s'est rassemblée autour du barbecue-buvette tenu par des bénévoles qui s'activaient sur tous les fronts, à la caisse, aux friteuses, aux grils, aux gaufres et à la tireuse à bière, ne ménageant pas leurs efforts pour satisfaire au mieux la clientèle.

Au fil des heures, les véritables chineurs ont laissé place à un public familial venu se distraire. Les amateurs de belle mécanique ont admiré les véhicules anciens bien bichonnés et rutilants présentés par des passionnés du village et des alentours.

La fraîcheur était la bienvenue sous un hangar où se tenait une belle présentation de modélisme radiocommandé animée par l'association les Miniatures haut-marnaises.

Les visiteurs ont apprécié aussi le stand chasse et nature très bien présenté et animé en permanence par Philippe et Xavier. « Marchands d'un jour » et chineurs ont été ravis de cette agréable journée dont la réussite est le reflet d'une mobilisation sans faille des bénévoles.

Le lotissement, un projet abouti

Après le dépôt de permis de construire en 2007, le début des travaux en 2008 et la première maison en 2009, notre lotissement a vu sa dernière parcelle se vendre il y a quelques semaines.
Nous pouvons y voir la dernière maison sortir de terre, ce qui portera à 12 le nombre de pavillons dans cette zone résidentielle : 9 dans le cadre d'aménagement du lotissement et 3 qui ont bénéficiés des travaux de viabilisation.
Au final, c'est plusieurs familles, avec enfants parfois, qui ont rejoint notre beau village ce qui permet de maintenir un nombre constant d'habitants sans l'augmenter.
(En 1990 nous étions 165 habitants, de nos jours nous sommes 160)
Exit le lotissement !!! Avec le déplacement des limites du village, l'ensemble pavillonnaire fait maintenant partie intégrante du village.

Le Meilleur des Apéritifs
Un bon vin doux naturel
UN ATLAS

PROJET GLOBAL DE RESTAURATION DE L'ESCARGOT ET DU COTEAU DES VIGNES DE LA ROCHE

Créée en 2015, l'association Bourg Patrimoine et traditions a pour but la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine local, la préservation de l'environnement naturel et la promotion des traditions. C'est dans ce cadre que les bénévoles ont entrepris le chantier prioritaire : la restauration de l'Escargot de Bourg.
Mais cette restauration s'inscrit dans un projet global qui verra le jour à plus long terme : l'aménagement du coteau des anciennes vignes et la mise en valeur des roches de Cherrey.

Une histoire riche
Le village de Bourg a eu une histoire très riche qui va de l'époque romaine à nos jours : vestiges d'une villa gallo-romaine à la Croix d'Arles, prieuré de Cherrey au Moyen Age, château fort des évêques détruit en 1434, installation d'un camp américain en 1917…
De cette place importante dans l'Histoire, il ne reste que peu de vestiges à Bourg, seulement le patrimoine habituel qu'on trouve dans la plupart des villages.
Néanmoins, Bourg abrite encore quelques belles demeures des XVIIème et XVIIIème siècles et deux grands parcs privés. Cependant, le petit patrimoine, témoignage du travail des vignerons, a disparu ou est en mauvais état.
De cette constatation a émergé l'idée de reconstruire l'Escargot, une importante construction en pierre sèche, en grande partie éboulée, et à plus long terme, créer un circuit d'interprétation, puis peut-être de l'intégrer dans un projet de territoire de création du circuit des escargots Langres- Buzon – Bourg – Cohons

Du XIXème siècle…
Historique de l'Escargot d'après Alain Catherinet.
« L'Escargot de Bourg garde une grande part de son mystère quant à son utilisation. Situé au milieu de vignes dans les années 1860-1880, à proximité de cabanes de vignerons, cet escargot, en grande partie éboulé de nos jours, présentait une particularité unique : il était voûté à l'intérieur pour former un abri qui communiquait avec l'extérieur du côté de la vallée par une petite porte en plein-cintre. […] Cet édifice hybride aurait pu servir conjointement à la protection du vigneron contre les intempéries et à sa distraction grâce à des vues perspectives de son sommet ».

Le coteau des anciennes vignes au XIXème siècle :
Vers la fin du 19ème siècle, avant l'arrivée du phylloxera, la vigne habillait très largement le coteau bien exposé. Les parcelles souvent étroites et longues étaient aménagées dans le sens de la pente. Leur création résultait d'un travail opiniâtre des paysans qui, outre la viticulture, pratiquaient la culture sur la maigre terre du plateau et l'élevage dans les friches.

… à aujourd'hui

Les bénévoles de l'Association Bourg Patrimoine et Traditions ont commencé la restauration de l'Escargot : sécurisation des lieux, nettoyage des abords et coupe des arbres morts ou en surnombre, démontage partiel de l'Escargot en suivant les conseils d'un spécialiste en pierre sèche (stockage et tri des pierres, suivi de la démolition avec prise de photos et note des mensurations…).

Le coteau des anciennes vignes est pour l'instant en l'état.

Au début du 20ème siècle, les vignes ont été, peu à peu, abandonnées à cause du phylloxéra, et aussi, par suite du changement des méthodes de culture et des fléaux de la guerre 1914-1918. La nature a repris ses droits. Les parcelles ont servi de pâture aux vaches et aux moutons pendant quelques décennies. Certaines ont été transformées en vergers maintenant abandonnés. De nos jours, on y trouve des arbres, des arbustes et des broussailles. Il subsiste encore les « meurgers » et quelques fabriques de pierre sèche : des « cabottes » (petites cadoles) et des « caivottes » (petits abris) en mauvais état.

… et demain ? Et après demain ?

La reconstruction de l'Escargot est prévue en respectant son identité (style et forme) et sa vocation d'origine du mieux qu'il sera possible vu son état actuel et en fonction de sa structure découverte après déblaiement de la partie éboulée. La reconstruction sera effectuée par une entreprise locale en utilisant la technique « pierre sèche » sans ciment ni béton.

Cette reconstruction sera complétée par la création d'un espace de convivialité (pique-nique) pour les visiteurs avec des installations conformes à l'ouverture du site au public : création de cheminements et de petits aménagements de commodité en pierre sèche (type banc) aux abords de l'escargot et mise en place d'une signalétique et de panneaux d'information sur le travail des vignerons et sur les fabriques de pierre sèche.

Le coteau pourrait être aménagé différemment sur trois zones:
-Zone nord : A laisser en espace naturel**.** Favoriser la pousse de fleurs et de plantes de la flore très riche des terrains calcaires.

-Zone centrale : Terrain propice aux plantations : réimplantation de la vigne en quantité assez limitée (vigne conservatoire avec des cépages diversifiés) et arbres fruitiers. Déboisement maîtrisé sur la partie supérieure (en partie réalisé). Remise en état d'une cabiote.

- Zone sud : A laisser en taillis simple. Continuité assurée avec les parcelles boisées situées au sud. Préservation de la faune (batraciens, mollusques, amphibiens, reptiles, insectes, oiseaux…) Présence d'une ancienne garenne. Création d'un circuit d'interprétation en liaison avec le site de l'Escargot : sentier découverte des paysages calcaires façonnés par les vignerons et les paysans. Support ludique et pédagogique permettant de faire découvrir au public l'histoire de la vigne, les « meurgers », les cadoles des anciens clos de vignes.

La restauration de l'Escargot édifié par des vignerons émane de la volonté des habitants à sauvegarder le patrimoine du village, témoignage d'une époque à faire connaître aux générations futures.
Ce projet porté par la commune constitue un élément fédérateur au sein du village. Il sera réalisé par des membres de l'association « Bourg Patrimoine et Traditions » avec l'aide bénévole des propriétaires dans le cadre des actions de valorisation du patrimoine et de préservation de l'environnement naturel.
Avec d'autres éléments du patrimoine, l'Escargot constituera un maillon du futur circuit des escargots qui contribuera à créer avec les autres villages une dynamique de sauvegarde et de préservation de notre territoire rural.
De grands projets à suivre… et à vivre si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles !

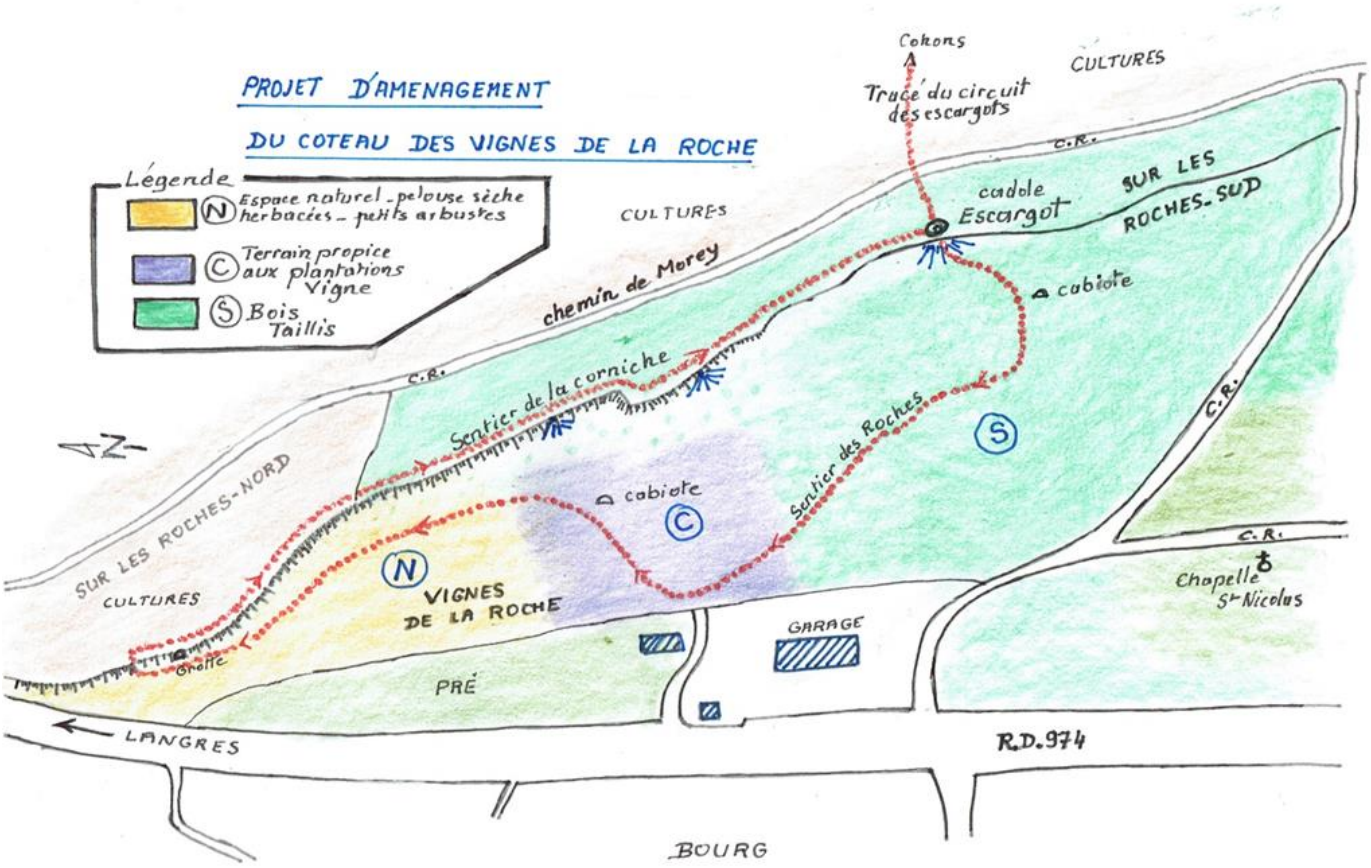

Les décisions du conseil

Séance du 29 mars 2019

Comptes administratifs 2018 : Le conseil a approuvé les comptes administratifs qui présentent, pour le budget communal, un excédent global de clôture de 65 981,37 €, et, pour le budget eau et assainissement, un solde positif de 23 143,09 €. Il a approuvé également le compte administratif du lotissement qui présente un résultat global de 11 866,37 €. Le conseil a adopté les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.
Le conseil municipal a affecté, à l'unanimité, les résultats de l'exercice 2018 aux budgets primitifs 2019.

Taux d'imposition 2019 :
Après avoir effectué l'analyse des bases d'imposition prévisionnelles, le conseil a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale pour 2019. Ils demeurent sans changement comme suit : taxe d'habitation : 14,47 % ; foncier bâti : 12,31 % ; foncier non bâti : 21,13 %, soit un produit attendu de 46 396 €.

Budgets primitifs 2019 : A l'unanimité, le conseil a voté le budget primitif communal qui s'équilibre à 215 558,33 € en fonctionnement et à 175 612,40 € en investissement. Le budget eau et assainissement s'équilibre à 63 570,70 € en fonctionnement et à 22 891,06 € en investissement. Le budget du lotissement s'équilibre à 158 883,60 € en fonctionnement et à 160 000 € en investissement.

Motion de soutien à l'ONF : A l'unanimité, le conseil soutient les personnels de l'Office National des Forêts de Haute-Marne et s'oppose à la remise en question du régime forestier de l'établissement ONF, ainsi que des 1500 suppressions de postes annoncées par la direction générale de l'ONF (douze en Haute-Marne), la forêt départementale devant rester un atout économique, touristique et environnemental.

Compétence eau et assainissement : Sur avis de la commission Environnement de la Communauté de Communes du Grand Langres, le conseil a décidé de s'opposer au transfert de la compétence « eau et assainissement », prévu le 1er janvier 2020 et en a demandé le report au 1er janvier 2026. Ce délai sera mis à profit pour dresser un état des lieux des ouvrages et de leur fonctionnement, et permettra de définir une stratégie de gestion et de renouvellement.

Adhésion du PETR au Sded 52 : Le conseil a donné un avis favorable à la demande d'adhésion du PETR du Pays de Langres au Sded 52 et à la modification statutaire inhérente (mise à jour des annexes) et a pris acte du transfert concomitant de l'éclairage public et des infrastructures de recharge des véhicules électriques sur ses zones d'activité.

Au fil des dossiers

- Le conseil a pris acte du débat organisé au sein de la CCGL sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU valant programme local de l'habitat de la CCGL.
- Une subvention de 50 € a été votée au profit de l'association les P'tits Loups de Saints-Geosmes.
- Le conseil a décidé de reconduire pour 3 ans le contrat avec la société SEGILOG concernant la gestion du parc informatique de la mairie.
- Conformément à une délibération antérieure, le conseil a approuvé la vente, à Nathalie Couturier, de deux anciens chemins, en précisant que tous les frais inhérents à cette vente seront à la charge de l'intéressée.
- Le conseil a autorisé le maire à négocier, auprès de l'organisme prêteur, le remboursement anticipé du prêt pour le lotissement.
- Le conseil a décidé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine.
- Il a établi le tour de garde pour l'élection européenne du 26 mai 2019.

Séance du 13 juin 2019

SITS de Rolampont : Modification des statuts et désignation des délégués au futur comité syndical

Considérant la dissolution du SITS de Neuilly-L'Evêque, l'intégration de nouvelles communes du Bassigny et de l'extension de périmètre de service de transport scolaire. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'approuver les modifications des statuts du SITS de Rolampont. Il convient de désigner les délégués qui siègeront au futur comité syndical. Après avoir délibéré, le Conseil municipal désigne :

- Délégué titulaire : **Madame Marie-Claude GAY**
- Délégué suppléant : **Monsieur Laurent GOUTRY**

Avis unité de méthanisation collective sur la commune de Langres

Avis sur la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par Agri NRJ Langres pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation collective sur la commune de Langres, dans le cadre de la consultation du public. le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable pour la demande d'enregistrement d'une unité de méthanisation agricole à Langres.

Convention d'assistance technique
Monsieur le Maire expose la nécessité d'entretenir le réseau d'eau de façon régulière et systématique et de les maintenir en bon état de fonctionnement et donne lecture de la proposition de convention reçue par VEOLIA qui a pour objet de fixer les conditions techniques, administratives et financières des prestations effectuées sur les installations de la commune. La convention proposée par Véolia est conclue pour une durée de 3 ans.
Le Conseil municipal décide d'accepter la proposition de Véolia d'assistance technique

Participation citoyenne

Monsieur le Maire expose que le concept de la participation citoyenne est une démarche qui consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement.
Ce dispositif vise à:

- rassurer la population
- améliorer la réactivité de la Gendarmerie contre la délinquance d'appropriation
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité

Conformément à l'article L2211-1 du code général des collectivités territoriales Monsieur Le Maire concourt par son pouvoir de police administrative au respect du bon ordre, de la sureté, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la commune.
Monsieur Le Maire expose les termes du protocole de la participation citoyenne.
Le Conseil municipal décide d'adhérer au dispositif « participation citoyenne »

Protection des captages d'eau potable "Fontaine Blanche" et "Echenot"

L'étude de l'Aire d'Alimentation du Captage de la source "Fontaine Blanche" a été identifiée comme captage prioritaire. Elle conduit à l'établissement de la carte définitive du bassin d'alimentation de la source.

Cette étude était un prérequis à l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable "Fontaine Blanche" et "ECHENOT".

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier reçu de l'Agence Régionale de Santé et rappelle l'arrêté du 20 juin 2007 relatif à la constitution du dossier de la demande d'autorisation d'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine, et qu'il est nécessaire de faire réaliser une analyse dite "de première adduction" aux captages.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De poursuivre l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau de la commune en eau potable ;
- D'autoriser Monsieur Le Maire à contacter le bureau "Sciences Environnement" pour la continuité des opérations de protection ;
- D'adresser une demande d'analyse dite "première adduction" auprès de l'ARS

Indemnité de Conseil année 2019 - Agent Comptable
Le Conseil décide d'attribuer à Monsieur DENIS Xavier, Receveur, 100 % de l'indemnité de conseil

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes!

1 **Téléchargez l'application illiwap sur l'App Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)**

2 **Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application**

3 **Cliquez sur SUIVRE**

SUIVRE

et recevez les informations de la commune directement sur votre smartphone

illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :
Mairie : - téléphone 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le mercredi de 14h à 18h30

Site internet : **https://www.mairiedebourg.fr**

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04
Trésor **P**ublic - perception de Langres : 03 25 87 06 62
EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53
Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)
Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)
Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay, Rouot Isabelle
Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte
Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

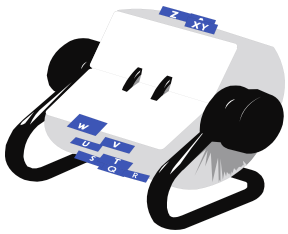

Transport à la demande par **TOP TRANSPORT Tel N° 0 800 330 130**

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)
Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.
Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.
Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois

Le comité de rédaction est à la recherche de reporters pour enrichir ses articles. Débutants acceptés
N'hésitez pas à venir renforcer notre équipe
Vous pouvez également nous transmettre des articles sur les sujets que vous souhaitez partager avec l'ensemble des habitants. Les petits mots ou dessins des enfants sur le village sont également les bienvenus.

Ne pas jeter sur la voie publique
Comité de rédaction :
Dominique Thiebaud - Philippe Massotte - Aleth Moussus - Marylène Carbillet – Laurent Goutry - Bernard Gouriet